

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le - 9 FEV. 2024

ID : 031-213104847-20240205-2024ARR01DELEG-AI



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

MAIRIE DE ST GENIES BELLEVUE

ARRÊTÉ PORTANT RETRAIT DE DÉLÉGATION DE FONCTION A MONSIEUR ERIC PEYRUCAIN

Le Maire de la commune de SAINT-GENIES BELLEVUE

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations du Maire,

VU l'arrêté du 8 juillet 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Eric PEYRUCAIN, Conseiller Municipal,

CONSIDÉRANT les dissensions graves et régulières avec le conseiller municipal de nature à nuire au bon fonctionnement de la commune.

ARRÊTE

Article 1er: La délégation de fonction accordée à Monsieur Eric PEYRUCAIN est retirée à compter du 5 février 2024.

Article 2: L'arrêté du 8 juillet 2020 portant délégations de fonctions aux conseillers municipaux est modifié.

Fait à St Geniès Bellevue, le 5 février 2024

Le Maire,



Sophie LAY